



## Groupe de travail Balkans



7 novembre 2012

### Rencontre avec S.E. Madame Vesna ARSIC, Ambassadrice de la République de Serbie en Belgique



#### Participants

- Vesna ARSIC, ambassadrice de la République de Serbie en Belgique
- David GEERTS, député, vice-président du Groupe de travail Balkans
- Peter VAN ROMPUY, sénateur
- Alexandr DAVIDOVIC, consul honoraire
- Gunther SLEEUWAGEN, ministre plénipotentiaire du Service public fédéral Affaires étrangères
- Andon SAPUNDZI, ministre-conseiller de l'ambassade de Serbie
- Hugo BRAUWERS, membre de la cellule stratégique du ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord
- Saskia DE BLOCK, assistante de M. Brauwers
- Serge DE RYCK, secrétaire du Groupe de travail Balkans

## Présentation

S.E. Mme Vesna ARSIC, ancienne secrétaire d'Etat de la République de Serbie, explique le repositionnement de la Serbie en Europe et dans le monde. La Serbie souhaite faire un jour partie de l'Union européenne, mais est consciente des obstacles à une intégration rapide voire précipitée. En 2010, une délégation conduite par le président de la Chambre de l'époque, M. Patrick DEWAEL, s'est rendue en Serbie. En juillet, un nouveau gouvernement est entré en fonction à Belgrade. M. Didier REYNDERS, ministre belge des Affaires étrangères, y rencontrera à la mi-janvier son homologue serbe. Il convient en tout état de cause de corriger l'image souvent tronquée de la Serbie qu'a l'opinion publique en Europe occidentale. Il faut également examiner la meilleure façon d'intensifier les relations belgo-serbes.

## Atouts

Les sociétés belges Delhaize, la KBC et WindVision ont décidé d'investir en Serbie. Il y a également des synergies possibles avec des sociétés belges dans le domaine de la mobilité (construction du métro, travaux pour rendre navigables les cours intérieurs, ...) et de l'industrie alimentaire. Investir dans une société dont 51 % de l'actionnariat est serbe, permet de plus d'exporter entre autres vers la Russie et la Biélorussie à des conditions plus favorables. Il y a des subsides à la création d'emplois. Les coûts de production sont bas. La main-d'œuvre est qualifiée. En raison de la crise internationale, le taux de chômage, qui atteignait 14 % en 2008, a grimpé pour atteindre 24 %. Le déficit budgétaire est passé de 3,5 % à 7 % mais pourra de nouveau être ramené dans un futur proche à 3,5 %.

## Ecueils

La Serbie reconnaît l'autonomie du Kosovo au point de reconnaître ses représentants mais, en revanche, ne reconnaît pas son indépendance, déclarée unilatéralement. Elle est surtout préoccupée par les droits de la minorité serbe dans le nord du Kosovo.

Il y a un nombre importants de demandeurs d'asile serbes en Belgique, dont 70 % sont des Albanais et 30 % des rom. Une meilleure intégration de ces derniers permet de réduire le nombre de ceux qui choisissent l'exil. Il y a des pics saisonniers. Récemment, l'émigration a été réduite de 30 %. Fermer les frontières n'est toutefois pas une solution miracle, car en limitant la libre circulation, on affaiblit aussi la démocratie.

En octobre dernier, l'Union européenne a publié son rapport sur les progrès réalisés par la Serbie dans l'optique de sa future adhésion. Il y a évidemment encore beaucoup de progrès à faire dans le domaine judiciaire et dans celui de la lutte contre la corruption, mais dans beaucoup d'autres domaines la Serbie avance à grands pas.

[http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key\\_documents/2012/package/sr\\_rapport\\_2012\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key_documents/2012/package/sr_rapport_2012_en.pdf)

## Conclusion

Le moment est venu d'étudier la possibilité de créer une section Belgique-Serbie. Après tout, les parlementaires belges ont créé des sections séparées avec d'autres républiques de l'ex-Yougoslavie et on ne peut guère nier que la Serbie occupe une position clé dans cette région du monde. Au niveau du Parlement européen, il existe une section consacrée entièrement à la Serbie. Des synergies avec les membres belges du Parlement européen peuvent être également recherchées. Tant les parlementaires belges présents que le représentant des Affaires étrangères sont favorables à cette proposition. De leur côté, les parlementaires serbes seront sollicités, eux aussi, pour créer un groupe d'amitié serbo-belge.